

# Liste des pièces à fournir pour une inscription entrée directe BUT 2 ou BUT 3

Attention : toutes les pièces justificatives demandées sont à télécharger sur votre ENT.

## Pour une entrée directe en BUT 2A

- Justificatif de la validation des 60 ECTS ou relevé de notes officiel du BTS

## Pour une entrée directe en BUT 3A

- Attestation de réussite au BAC+2 ou diplôme : BUT, BTS, DEUG ou équivalent
- Carte Nationale d'Identité / Passeport / Titre de séjour (en cours de validité)
- Attestation d'acquiescement ou d'exonération CVEC avec QR Code  
*Attention ne concerne pas les étudiants en contrat de professionnalisation et les stagiaires de formation continue*
- Photo d'identité au format 35 mm x 45 mm
- Certificat de participation à la Journée Défense Citoyenneté (pour les moins de 25 ans)
- Attestation de droits à l'assurance maladie, de sécurité sociale mentionnant le nom et le prénom de l'étudiant
- Attestation responsabilité civile mentionnant le nom et le prénom de l'étudiant couvrant l'année universitaire et portant les mentions : « Vie privée, risques scolaires, extra-scolarité, stages, »
- Formulaire « Autorisation droit à l'image / Cession du droit à l'image »
- Étudiants boursiers, notification conditionnelle de bourse 2024-2025  
*Attention ne concerne pas les étudiants en alternance qui ne peuvent pas en bénéficier*
- Etudiants en alternance, votre contrat d'apprentissage (CERFA) ou de professionnalisation (convention de formation) dès qu'il est en votre possession et signé par l'employeur.

